

TOURBIÈRE DE SÈVES :

La signature d'une convention cadre, un levier décisif pour engager le projet de territoire

Erwan PATTE | 06 83 56 79 68 | epatte@parc-cotentin-bessin.fr
Responsable Communication

LE CONTEXTE

Le 25 février 2024 a eu lieu, lors du Salon international de l'Agriculture, la signature d'une « **Convention cadre relative au projet partenarial territorial de restauration écologique de la tourbière de Bauphte de Sèves.** »

Chargé de l'animation de démarche de reconversion de la Tourbière de Sèves, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin se réjouit de l'engagement financier de l'État (*Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires*) et de ses organismes associés vis à vis de ce territoire fortement impacté.



LA COMPENSATION FONCIÈRE AGRICOLE

L'implication du Conseil départemental de la Manche est décisive pour permettre la première étape de la mise en œuvre du plan d'action agricole et ainsi soutenir les exploitants les plus impactés. Il a été élaboré grâce au soutien efficace de la Chambre d'agriculture de la Manche et de la SAFER Normandie en coordination avec le Parc naturel régional.

« L'accompagnement des éleveurs concernés » était le chantier prioritaire identifié par les inspecteurs de l'État lors de leur visite en 2021.

Des solutions pour la compensation financière et l'accompagnement technique des exploitants restent à construire avec les différents partenaires.

LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

L'État et les partenaires signataires ont acté la création d'une Réserve Naturelle Nationale sur ce territoire. Celle-ci sera un des outils pour construire « un projet de territoire équilibré ». **Son périmètre sera à tracer en concertation avec les acteurs locaux. Le Parc naturel régional souligne la prise en compte par l'État de ce territoire exceptionnel avec le soutien promis à sa concrétisation et sa gestion future.**

UN PROJET DE TERRITOIRE À CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT

Grâce à la signature de cette convention cadre, **la construction du projet de territoire va pouvoir s'engager sur des bases concrètes.** Il devra intégrer les objectifs collectifs validés en Comité de pilotage sur le maintien et l'adaptation des usages professionnels et de loisir : agriculture, chasse, ... S'appuyant sur son expertise en terme d'animation et de connaissance du territoire, le Parc naturel régional et les partenaires du projet vont collecter les attendus et souhaits du territoire, associer des professionnels pour évaluer la faisabilité et alimenter le projet avec les données complémentaires collectées (économique, hydrologique, naturaliste, juridique, etc.)

La reconversion de la tourbière de Sèves est un des leviers d'action régional puissant à mobiliser pour réduire les gaz à effet de serre et de préserver la biodiversité dans le cadre de la planification écologique de la Région Normandie qui s'écrit actuellement.

Pour en savoir plus :

- [Carte du Territoire d'étude](#)
- [Vidéo Tourbières PNR du Haut-Jura](#)
- [Présentation Tourbière Daniel Gilbert](#)
- [Rapport CESER](#)

Contact :

Julie-Anne JORANT | Chargée de projet
> jajorant@parc-cotentin-bessin.fr

ÉLÉMENTS CLÉS :

- **2 117 ha** périmètre du territoire d'étude de la zone impactée réparti en 2022 en 480 ha de plan d'eau, 1350 ha de surface agricole, 183 ha de carrière en exploitation et 104 ha de terrains non agricoles
- **Superficie du plan d'eau estimé post 2026** : de l'ordre **800 ha**, soumis à variations saisonnières, les contours sont à préciser
- Exploitations agricoles concernées : **57 dont 29 vont perdre de la surface**
- **5 communes impliquées** : Gorges, Auvers, Montsenelle, Le Plessis-Lastelle, Baupte
Commune la plus impactée : **Gorges**
Commune la moins impactée : **Baupte**
- Espèces végétales patrimoniales (2005-2016) : **15** (33 connues historiquement)
- Espèces nicheuses : **50** dont **33 d'oiseaux d'eau**
- Oiseaux en migration pré-nuptiale : **12 000**
- Oiseaux en hivernage : **14 000**, dont environ **6 500 canards**
- **Stocks de carbone dans les sols tourbeux connus en 2022 (inventaires en cours) en millions de tonnes** : France **150 Mt**, Cotentin **21,5 Mt**, Tourbière de Sèves : **4,4 Mt**
- Densité moyenne de la tourbe en carbone : 700 tonnes par hectares et par mètre